

DESTINATION CHIC-CHOCS INC.
GRILLE DE TARIFICATION 2022 (taxes non comprises)
PÊCHE AU SAUMON RIVIÈRE SAINTE-ANNE

RÉSERVE FAUNIQUE DE LA RIVIÈRE SAINTE-ANNE (SECTEUR AVAL)

RÉSIDENT NON-RÉSIDENT

Pêche à gué 14 perches disponibles (8 tirage 1 ^{er} novembre et 6 tirage 48 h à l'avance) (prix/jour/pers)	54,29\$	104,51\$
Hébergement chalet Vieille École (prix par jour à partir de)	175,00\$	
Hébergement chalets Le Noroît et Le Suroît (prix par jour à partir de)	175,00\$	

PARC NATIONAL DE LA GASPÉSIE (SECTEUR AMONT)

Pêche à gué avec hébergement au chalet du Petit-Saut (prix par jour par personne)	250,00\$	405,00\$
---	----------	----------

PARC NATIONAL DE LA GASPÉSIE (SECTEUR CANOT) (prix par jour par personne)

Pêche avec guides, canot, hébergement et repas (plan américain obligatoire du 1 ^{er} juillet au 15 sept)	875,00\$	1025,00\$
Pêche avec guides, canot et hébergement (plan européen du 15 au 30 juin et du 16 au 30 septembre)	725,00\$	875,00\$
Plan américain obligatoire pour les accompagnateurs des pêcheurs (du 1 ^{er} juillet au 15 septembre)	160,00\$	
Hébergement chalets du Petit-Saut (prix par jour à partir de)	180,00\$	

SERVICES DE GUIDES PROFESSIONNELS

Secteurs Aval et Amont (1 guide pour 2 pêcheurs pour 1 journée)	325,00\$
---	----------

HÉBERGEMENT PERSONNE ADDITIONNELLE (tous les secteurs)

Personne additionnelle en hébergement (prix par jour par personne additionnelle)	15,00\$
--	---------

MODALITÉS ET COÛTS DES TIRAGES AU SORT

TIRAGE 48 H À L'AVANCE SECTEUR AVAL

Tirage de 6 perches 48 h avant l'activité et inscription jusqu'à 16 h la veille du tirage (1 inscription par personne)	3,00\$
Le gagnant a le droit de prendre une ou deux perches	
Les inscriptions peuvent se faire sur place, par téléphone et par le site Saumon Québec et doivent être payées immédiatement.	
Les gagnants ont jusqu'à 15 h le lendemain du tirage pour payer la ou les perches.	

TIRAGE PRÉ-SAISON DU 1^{ER} NOVEMBRE

1 tirage par secteur et maximum de 10 inscriptions par personne par secteur. (Coût par inscription)	7,00\$
Les tirages ont lieu le 1 ^{er} novembre à 10 h.	
Les participants ont jusqu'à midi le 31 octobre pour s'inscrire.	

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Les réservations dans les secteurs à gué ne sont pas transférables.
Aucun remboursement possible en cas d'annulation. Nous vous conseillons de souscrire une assurance-annulation.
Toutes les prises conservées ou les remises à l'eau (saumon ou truite) doivent être déclarées.
La rivière Sainte-Anne est en remise à l'eau des grands saumons (plus de 63 cm) jusqu'au 1 ^{er} août. Il est possible que la capture des grands saumons soit permise après cette date si la ressource le permet.
Un permis de remise à l'eau permet de capturer et garder un quota de 5 truites de mer par jour de pêche.
Un permis annuel permet la capture de 3 saumons par saison de pêche dont 1 grand lorsque cette capture est permise.